

Si ce message ne s'affiche pas correctement, [cliquez ici](#)

La lettre pro

L'actu santé pour les pros de Centre-Val de Loire

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

ars
Agence Régionale de Santé
Centre-Val de Loire

N°15 - 2 février 2024

À la une

“Je suis une personne de projets”

La commission médicale d'établissement du CHU d'Orléans a élu son nouveau président le 22 janvier. Il s'agit du Pr Régis Hankard, pédiatre spécialisé en nutrition, avec deux vice-présidentes, Dr Sophie Narcisse, urgentiste et légiste, et Dr Nada Ibrahim, rhumatologue. Le Pr Régis Hankard a rejoint l'établissement pour relever le défi de la transformation du CHR en CHU.



La commission médicale d'établissement (CME) représente le personnel médical. Elle valorise la culture de la qualité des soins et veille au respect permanent des valeurs déontologiques et éthiques. Son président est élu par ses pairs.

Votre parcours, en quelques mots ?

J'ai le parcours d'un médecin pédiatre qui, au moment où la discipline n'existait pas, a souhaité être acteur de la nutrition. Je me suis mis à faire beaucoup de recherches dans ce domaine. La recherche, c'est ce qui me définit. D'abord à Paris, à l'hôpital pédiatrique universitaire Robert-Debré, où je me suis occupé du développement de la recherche clinique, en faisant en sorte qu'elle reprenne ses lettres de noblesse, notamment avec les centres d'investigation clinique (CIC) de l'Inserm. Puis à Poitiers, où j'ai pris en charge la pédiatrie pendant 10 ans. J'y ai d'ailleurs créé le CIC. Je suis une personne de projets.

Et dans notre région ?

Je suis arrivé à Tours pour m'occuper d'une unité de recherche fondamentale. Notamment pour traiter de l'obésité chez les enfants, au sein de l'UMR 1069 "Nutrition, croissance et cancer". Le pont avec les sciences humaines et sociales est très important : je me suis investi au sein de l'Institut Européen d'Histoire et des Cultures de l'Alimentation (IEHCA), la Villa Rabelais de Tours. L'inscription des « savoir-faire artisanaux et la culture de la baguette de pain », dans le patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'Unesco, c'est la Villa Rabelais ! Je reste par ailleurs très actif dans le champ de la recherche clinique : en 2018 l'Inserm m'a demandé de prendre la coordination du Réseau national de recherche clinique pédiatrique, [PedStrat](#) : 150 millions d'euros sont débloqués pour créer une coordination de la recherche clinique chez l'enfant.

Pourquoi avoir rejoint le CHU d'Orléans ?

Je pense que pour valoriser une communauté, un des outils les plus efficaces, c'est la recherche clinique. Elle va valoriser au mieux les personnels de l'hôpital, en créant une culture commune. À Poitiers, on avait plusieurs thématiques, ça nous a permis de regrouper des équipes qui ne travaillaient pas ensemble. Un point très important pour le développement de notre CHU à Orléans. C'est le projet qui m'a amené ici : l'universitarisation d'un hôpital. C'est amener une culture de l'universitaire, une belle valorisation. C'est une histoire qui ne concerne pas qu'un petit nombre, les universitaires, mais l'ensemble de la communauté de la santé à Orléans. Il s'agit d'une priorité pour qu'Orléans gagne ses lettres de noblesse. Ce qui compte, ce sont les projets. Cette universitarisation est forcément quelque chose de complexe, mais ça ne se présente pas souvent. C'est passionnant.

Pourquoi vous être présenté pour représenter vos collègues ?

Ce projet fonctionnera si on engage tous les personnels du CHU, médecins mais aussi infirmières, kinés, manip radio... toute l'organisation va bénéficier de ce beau projet. Je souhaitais être acteur de ce projet : pour cela, le poste de président CME est le poste de choix. Ma mission est d'embarquer toute la communauté de soignants dans le projet d'universitarisation. On a une opportunité de mieux répondre aux besoins d'aujourd'hui, de changer le rapport à l'hôpital, préparer l'hôpital de demain. Nous avons cette chance de mieux répondre aux attentes des soignants en formation et aux demandes de soins de la population. Le CHU est créé pour augmenter le nombre de médecins en formation : 500 médecins à terme dans la région, avec deux grands pôles. Il s'agit de garantir une cohérence entre le projet médical et ce projet de formation.

Vos missions en tant que président de la CME ?

Je représente la communauté médicale. On doit déterminer notre projet, qui doit être lié à la stratégie globale du CHU. C'est important je crois d'avoir un universitaire à ce poste, pour faire le lien entre le médical, l'enseignement et la recherche. Un CHU a aussi pour mission d'animer son GHT, car c'est toute la région qui va être dynamisée. Et venir de Tours est un atout : je connais très bien mes collègues tourangeaux, c'est gagnant-gagnant, en complémentarité. On ne crée pas une faculté du jour au lendemain, on a besoin du soutien et d'une cohérence avec le CHRU de Tours.

Sommaire

Dans ce numéro, vous trouverez :

- Météo sanitaire : hausse de l'épidémie de grippe
- De nouvelles places d'accueil médicalisées chez Imanis à Olivet
- Une expertise gériatrique en Indre-et-Loire 7 jours sur 7
- Des médecins solidaires à Charenton-du-Cher
- Un hôpital de jour ouvre à Nogent-le-Rotrou
- Installation : deux nouveaux dentistes à Buzançais
- Projet de site unique dans le Vendômois : une réflexion à poursuivre
- L'ARS se prépare aux Jeux Olympiques et Paralympiques
- HéliSmur : le point sur la situation
- Acteurs du médico-social : l'ARS à votre rencontre
- Le CHAM lance la prise de rendez-vous en ligne avec Doctolib
- Le CHRU de Tours en campagne pour promouvoir la diversité des métiers hospitaliers

- Loir-et-Cher : l'accès aux soins en santé mentale se renforce
- Les maisons de santé se sont réunies pour améliorer leurs missions
- Le statut des ingénieurs hospitaliers mieux valorisé
- En pratique : une web-série pour optimiser le circuit des DMI
- Appels à projets (sport pour les enfants malades, soins palliatifs, ESMS numérique)
- Agenda
- Un porteur de la Flamme olympique dans l'Eure-et-Loir
- La santé recrute en Centre-Val de Loire

La météo sanitaire

Le bulletin régional de situation épidémiologique produit par la Cellule régionale de Santé publique France en région Centre-Val de Loire en semaine 04-2024 (du 22/01/2024 au 28/01/2024), [à consulter ici](#).

Surveillance régionale des infections respiratoires aiguës :

- **Bronchiolite chez les moins de 2 ans**  : Quatrième semaine en niveau post-épidémie pour la région : les indicateurs se stabilisent à l'hôpital et sont en légère hausse en médecine de ville. Au niveau national, la tendance à la baisse se poursuit excepté pour les indicateurs SOS Médecins qui se stabilisent à un niveau modéré. En Centre-Val de Loire, 68 enfants de moins de 2 ans ont été vus aux urgences pour bronchiolite en semaine 04. La part des hospitalisations pour bronchiolite après passage aux urgences chez les enfants de moins de 2 ans était en légère hausse (+3,1 points par rapport à la semaine 03).

- **COVID-19**  : En semaine 04, la circulation virale se stabilise en Centre-Val de Loire. Le taux d'incidence des cas de COVID-19 confirmés en laboratoire était stable par rapport à la semaine précédente, soit 8,4/100 000 habitants (-3%, 216 cas en S04). Le taux de dépistage était en légère augmentation par rapport à la semaine précédente (104/100 000, +6%). Le taux de positivité était en légère baisse en S04 (8%, -0,7 points vs S03), mais est à interpréter avec prudence du fait d'un taux de dépistage toujours faible.

- **Grippe**  : Cinquième semaine en phase épidémique : en semaine 04, forte augmentation des indicateurs grippe et syndrome grippal en médecine de ville et à l'hôpital en Centre-Val de Loire. Dans l'Hexagone, poursuite de l'épidémie avec une forte augmentation de l'ensemble des indicateurs. Au niveau national et régional parmi les prélèvements effectués, la quasi-totalité sont des virus de type A parmi ces derniers la majorité sont du type A(H1N1)pdm09.

Gastro-entérite aiguë (GEA)  : En Centre-Val de Loire, l'activité pour GEA aux urgences hospitalières et en médecine de ville est en baisse pour tous âges et chez les

moins de 5 ans. Au niveau national, la tendance est similaire avec une diminution de l'activité pour GEA aux urgences hospitalières et en médecine de ville.

Rappel : tout événement susceptible d'avoir un impact sur la santé de la population ou sur le fonctionnement de l'offre de soins doit faire l'objet d'un signalement à l'Agence Régionale de Santé. Le point focal régional est destiné aux professionnels, il est joignable 24h/24 7j/7 au 02 38 77 32 10.

Focus Prévention

Dépistage du cancer du col : "demander aux femmes où elles en sont avec leur suivi"



DÉPISTAGE DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS, LES RECOMMANDATIONS FRANÇAISES :

entre 25 et 29 ans
2 tests de dépistage à
1 an d'intervalle puis 3 ans après
si les résultats sont normaux

entre 30 et 65 ans
1 test de dépistage tous les 5 ans,
3 ans après le dernier
test normal

Parlez-en avec un professionnel de santé (gynécologue, médecin, sage-femme, etc.)

En ce moment, c'est la 18e semaine européenne de prévention du cancer du col de l'utérus ! "C'est important, parce que ce cancer est un très bon candidat au dépistage, car il se développe lentement et les chances de guérison sont très importantes quand il est dépisté tôt", nous explique le Dr Ken Haguenoer. Chaque année en France, 3 159 femmes sont touchées par le cancer du col de l'utérus et 1 100 femmes en meurent. Pour l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), le cancer du col de l'utérus serait totalement éliminable grâce à deux moyens de prévention efficaces et complémentaires : le dépistage et la vaccination anti-HPV. "Nous avons un test de dépistage très efficace, une vaccination très efficace, mais ce sont des outils pas assez utilisés : il y a des femmes qui vont régulièrement ou peut-être trop se faire dépister, mais de l'autre côté, 40% des femmes ne se testent pas assez". En région Centre-Val de Loire, les médecins généralistes réalisent plus de frottis qu'à l'échelle nationale. "Ils sont bien impliqués. Mais il faut garder le réflexe de demander aux femmes où elles en sont avec leur suivi", selon le Dr Haguenoer, du centre régional de coordination du dépistage des cancers. Pour se faire dépister, vos patientes ont des possibilités diverses, en fonction de leurs habitudes et préférences : sage-femme, médecin, laboratoire d'analyses médicales habituel... En 2024, pensons dépistage !

En bref

De nouvelles places d'accueil médicalisées pour des personnes très précaires chez Imanis à Olivet (45)



Depuis mi-novembre, l'association IMANIS a ouvert à Olivet (975 rue de Bourges), 4 places médicalisées pour les personnes très précaires, sans domicile fixe, souffrant de pathologies chroniques. Ce projet a été réalisé grâce à la collaboration étroite avec l'ASSAD HAD, ce qui permet d'organiser une astreinte de nuit d'IDE pour consolider ce service. L'accueil dans la structure se fait en chambre individuelle équipée d'une salle de bain. L'objectif est d'offrir et dispenser aux personnes accueillies des soins médicaux et paramédicaux adaptés, qui leur seraient dispensés à leur domicile si elles en avaient un et de mettre en place un accompagnement social et élaborer un projet de vie personnalisé. Un contrat de séjour est signé entre l'association et le patient, stipulant les droits et les devoirs de chacun, la prise en charge médicale et sociale proposée, ainsi que le règlement de fonctionnement du dispositif. La structure étant semi-collective, des temps de partage et d'échange sont favorisés afin de créer une ambiance propice au vivre ensemble, au respect de l'autre, et à l'équilibre de vie permettant de travailler un projet de sortie en adéquation avec la situation du patient et les possibilités du territoire et de la structure.

Une expertise gériatrique en Indre-et-Loire 7 jours sur 7

PAD'ÂGE 37

Plateforme d'Admissions Directes Personnes Âgées 37

Depuis le 1er juin 2022, la plateforme PAD'ÂGE 37 met à disposition des soignants une expertise gériatrique, par téléphone, au 02 47 47 87 87, 7 jours sur 7, de 9h à 18h, sur l'ensemble du département d'Indre-et-Loire. En dehors de tout contexte d'urgence vitale, son objectif est d'apporter une expertise gériatrique et de favoriser l'admission directe en hospitalisation des patients âgés de plus de 75 ans depuis leur lieu de vie (domicile, foyer logement, EHPAD) vers un service de court séjour gériatrique ou de médecine aiguë polyvalente à orientation gériatrique, sans passage par un Service d'Accueil des Urgences. PAD'ÂGE 37 est un projet du Groupement hospitalier de territoire Touraine - Val De Loire (GHT 37). Ce n'est pas un dispositif de régulation médicale.

La plateforme téléphonique est exclusivement à la disposition des soignants de soins primaires : médecins traitants, médecins effecteurs lors de la permanence de soins les week-ends et jours fériés en journée, médecins des structures dédiées aux urgences en ambulatoire type SOS médecin, infirmiers en pratiques avancées (IPA) ; médecins coordonnateurs et infirmiers de coordination (IDEC) d'EHPAD ; médecins d'HAD ; et régulateurs du SAMU, notamment le médecin du dispositif de Service d'Accès aux Soins (SAS). Les patients éligibles sont les patients âgés de 75 ans et plus, affectés par une pathologie subaiguë voire aiguë, sans que celle-ci ne représente une urgence vitale immédiate ou ne relève d'une autre filière de soins spécifique (ex : dermatologie, gastro-entérologie...). Toutes les informations [par ici](#).

Des médecins solidaires à Charenton-du-Cher



Un nouveau centre de santé ouvrira le mardi 6 février à 9h00, au 4 rue Neuve à Charenton-du-Cher dans le Cher, par le collectif Médecins Solidaires. Chaque semaine, un médecin généraliste se relaiera pour recevoir les patients. Le centre sera joignable au 02 48 61 55 40. C'est le troisième centre de santé du collectif en métropole, après deux ouvertures dans la Creuse. La date a été annoncée hier soir lors d'une réunion publique d'échanges avec les habitants du territoire. Le principe du collectif Médecins Solidaires : demander peu à beaucoup de médecins plutôt que beaucoup à peu. Organisés en rotation hebdomadaire, des médecins généralistes de tous profils et venus de toute la France se succèdent et permettent de rendre l'accès aux soins dans les zones rurales les plus sous-dotées. À Charenton-du Cher, Médecins Solidaires investit les locaux de l'ancien médecin généraliste, parti à la retraite en juin dernier. L'équipe fixe sera constituée de deux coordinatrices, en charge du lien avec les médecins et les patients, de l'administratif et de l'assistantat médical. Un dispositif pérenne renforcé par une infirmière « Asalée » qui, en coopération étroite avec le médecin, viendra renforcer la qualité du suivi des pathologies chroniques. Bravo à tous ces professionnels engagés !

Un hôpital de jour ouvre à Nogent-le-Rotrou



Un hôpital de jour (HDJ) voit le jour au CH de Nogent-le-Rotrou. "Il y a un délai trop important pour les patients avec des pathologies chroniques, entre les médecins généralistes et les médecins spécialistes : ce centre vient combler ce besoin", nous indique

Benjamin Guéranger, infirmier en pratique avancée qui assure la coordination de l'HDJ. L'objectif : permettre d'accueillir sur une même journée ou demi-journée les patients, sur un même plateau technique, pour réaliser l'ensemble des examens en rapport avec leur pathologie chronique. Dans le cadre du diabète par exemple, pour faire un état des lieux de la pathologie, ou dans le suivi qui nécessite l'avis de spécialistes (kiné, diététicienne...). L'HDJ regroupe les spécialités de rhumatologie, diabétologie, pneumologie, et se projette sur de la cardiologie avec le CH de Chartres dans les mois qui viennent. La capacité d'accueil est de deux patients par jour. "Avec le projet d'extension du bâtiment, le centre pourra accueillir jusqu'à 10 patients début 2026", selon Philippe Darnaudet, le directeur délégué du CH de Nogent-le-Rotrou. Mais il pourra déjà accueillir jusqu'à quatre patients par jour dans les prochains jours, selon les besoins de la population et des médecins généralistes. À partir de février/début mars, les médecins généralistes pourront contacter la secrétaire de l'hôpital de jour. Les patients seront d'abord accueillis par l'IPA puis dirigés vers le médecin spécialiste le plus adapté. "Avec le développement de l'ambulatorio, c'est l'avenir : on fait du diagnostic et de la prévention, on dépiste des maladies", se félicite Philippe Darnaudet.

Projet de "site unique" dans le Vendômois : les acteurs font le point



Une réunion avec l'ensemble des acteurs concernés du vendômois (élus locaux, directions et professionnels de santé du centre hospitalier de Vendôme-Montoire, de la clinique Saint-Coeur et du Centre de rééducation L'Hospitalet) s'est tenue le 31 janvier, sous l'égide la Préfecture de Loir-et-Cher et de l'ARS. Depuis longtemps évoqué et attendu par la population locale, le projet de "site unique" se trouve aujourd'hui confronté aux difficultés rencontrées par l'un des partenaires. Le périmètre du projet doit être réinterrogé, ainsi que les financements qui peuvent y être consacrés. Les participants ont convenu de retravailler à différentes options permettant d'avancer rapidement et de se revoir pour prendre des décisions début avril.

Un couple de dentistes s'installe à Buzançais



C'est une histoire de famille qui s'écrit à Buzançais dans l'Indre ! Depuis mi-novembre, un couple de dentistes libéraux en provenance de Limoux (Aude), Ovidiu et Andrea Bolohan, s'est installé dans le cabinet de l'ancienne dentiste de la commune, partie à la retraite. "Nous souhaitons changer de région pour les enfants. Leur proposer plus de sport et d'activités, de bonnes écoles", nous confie le Dr Ovidiu Bolohan. Le cabinet, trouvé grâce à une annonce sur le site pro "ABC Dent", possède deux fauteuils, parfaitement adaptés pour le couple de dentistes. Pour le moment, la petite famille habite le logement situé au-dessus du cabinet. Elle recherche une maison : n'hésitez pas si vous connaissez une perle rare ! Le couple a repris l'ancienne patientèle (12 000 patients), et pourra en accueillir davantage. Ovidiu et Andrea Bolohan souhaitent partager davantage de temps avec leurs enfants : ils sont ouverts du lundi au vendredi, sauf le mercredi après-midi. Bienvenue dans notre région !

Avec Charline Ratisseau, l'ARS se prépare aux Jeux olympiques et paralympiques



Deux agents ont été recrutés par l'ARS en janvier 2024 pour assurer les missions liées à la tenue des Jeux olympiques et paralympiques. Aujourd'hui, Charline Ratisseau, chargée de mission planification et sécurité sanitaire des JO et paralympiques, nous raconte son parcours 😊 "Je suis infirmière depuis 2019, j'ai d'abord exercé en réanimation médicale puis aux urgences à Orléans, mais également au CH de Pointe-à-Pitre (Guadeloupe), de Mamoudzou (Mayotte) et de Bryun (Saint-Barthélemy). J'ai intégré l'ARS en juillet 2021 dans l'équipe de contact tracing dans le cadre de la crise Covid. L'année 2024 sera plus sportive que jamais, dans le cadre des JOP et au sein du département veille et sécurité sanitaires ! Je vais être en appui à la préparation des situations sanitaires exceptionnelles en amont et pendant les JOP (veille et gestion opérationnelle de crise, suivi des signaux relatifs à la défense et à la sécurité ...). Je participe également au groupe de travail du projet ORSAN, et enfin je vais travailler en lien avec le département Prévention et promotion de la santé au déploiement des actions de santé publique concernant l'héritage des JOP, et notamment la grande cause nationale 2024 Bouge 30 minutes par jour". Bravo et bonne préparation olympique !

Le Carrefour des Gestions Locales de l'Eau s'est tenu cette semaine à Rennes



2024 marque l'année du 25ème anniversaire du Carrefour des Gestions Locales de l'Eau, organisé les 31 janvier et 1er derniers au parc Expo de Rennes. Il s'agit du grand rendez-vous du monde professionnel de l'eau, public et privé ! L'ARS Centre-Val de Loire a tenu un stand commun avec trois autres ARS (Bretagne, Normandie et Pays de la Loire). Pour parler

eau de consommation ou eau de loisirs, de nombreux acteurs du secteur (acteurs publics, institutionnels, professionnels) sont venus à leur rencontre. L'occasion d'échanger avec Célia de Lavergne, du ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires, mais aussi Martin Gutton de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, Eric Tardieu de l'Office International de l'Eau ou encore Olivier Thibault de l'Office français de la biodiversité. Un grand merci à toutes et tous, à l'année prochaine !

HéliSMUR : le point sur la situation



La région Centre-Val de Loire a la chance d'être dotée de 5 hélicoptères sanitaires pour soutenir le SMUR dans ses missions dans nos 6 départements. Deux appareils qui assurent des missions H24 et tous les jours de l'année, basés dans nos CHU de Tours et Orléans ; deux appareils qui assurent des missions 12 heures par jour d'octobre à avril et H24 les six autres mois de l'année, basés à Dreux et Châteauroux ; ainsi qu'un appareil basé à Blois, qui opère 12 heures par jour.

Mais plusieurs difficultés se cumulent ces dernières semaines. En raison de problèmes techniques rencontrés par la société prestataire, la base de Blois est temporairement fermée, l'appareil du SMUR 41 ayant été positionné à Orléans, le temps de réparer celui du SMUR 45. Un retour à la normale est attendu pour le 15 février. Quant à la base de Châteauroux, elle a dû être fermée le week-end dernier, suite à un rappel des appareils demandés par Airbus pour un contrôle urgent. Le constructeur a en effet détecté un problème potentiel sur les pales du rotor arrière de certains de ses appareils. Après contrôle, la base de Châteauroux devrait rouvrir ce week-end. La base de Dreux a elle aussi dû être fermée le 18 janvier, à cause d'un problème administratif avec l'opérateur. Elle est de nouveau ouverte depuis le 31 janvier. "Depuis 3 mois, on travaille de concert avec l'ARS et l'opérateur, dans une concertation quasi-quotidienne pour essayer de trouver la meilleure solution pour garantir la prise en charge des urgences vitales sur le territoire. À cause de l'indisponibilité de certains appareils, la base de Blois est fermée, mais elle est entourée par quatre HéliSMUR – Tours, Orléans, Châteauroux, Dreux – qui

interviennent sur son territoire au besoin”, nous explique le Dr Guillaume Auchères, responsable du SMUR au CHU d'Orléans, et coordinateur régional HéliSMUR. (crédits photo La République du Centre)

Acteurs du médico-social : l'ARS à votre rencontre



La direction de l'offre médico-sociale de votre ARS a programmé une série de déplacements pour venir à la rencontre des acteurs du médico-social de la région. Pour le secteur des Personnes âgées, c'est notamment l'occasion de faire le point sur le plan d'aide à l'investissement, de revenir sur le fonctionnement de la commission "ESMS en difficulté", de faire le bilan 2023 et de réfléchir aux actions 2024 de la campagne budgétaire... Pour les établissements accueillant des personnes en situation de handicap, il s'agira aussi de regarder l'avancement de la simplification des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM), ainsi que la procédure Situations critiques. L'ARS continuera à se penser avec vous sur l'attractivité des métiers du grand âge et de l'autonomie, les sujets d'inspection et d'évaluation des établissements. Pour le département du Loiret, la réunion se tiendra le vendredi 2 février à 9h ; dans le Loir-et-Cher, le même jour à 13h45 ; pour l'Eure-et-Loir, ce sera le mardi 6 février à 13h45 ; le jeudi 8 février à 8h30 dans le Cher ; et le même jour à 13h45 dans le département de l'Indre.

Le CHAM lance la prise de rendez-vous en ligne avec Doctolib



Nouveauté ! Le Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise (CHAM) a mis en place la prise de rendez-vous en ligne, pour certains services médicaux, [avec la plateforme Doctolib](#). Cette initiative vise à faciliter l'accès aux soins et à réduire le nombre de rendez-vous non honorés. Après une phase d'essais débutée en novembre 2023, les patientes peuvent désormais prendre rendez-vous en ligne pour consulter un gynécologue au CHAM. Pour le moment, ce service n'est pas disponible pour l'obstétrique, mais il pourrait être étendu à l'avenir. Plus de 300 rendez-vous ont déjà été pris sur Doctolib depuis son lancement. En plus de la prise de rendez-vous en ligne, les patientes bénéficient d'un service de rappel par SMS 48h avant leur rendez-vous, qu'ils aient été pris en ligne ou non. Ce dispositif permet de limiter les oublis et les annulations de dernière minute. La prise de rendez-vous en ligne sera élargie à d'autres spécialités dans les prochaines semaines. Le CHAM espère que la prise de rendez-vous en ligne avec Doctolib sera appréciée par les patients et les professionnels de santé, et qu'elle contribuera à améliorer la qualité des soins et la satisfaction des usagers.

Le CHRU de Tours en campagne pour promouvoir la diversité des métiers hospitaliers

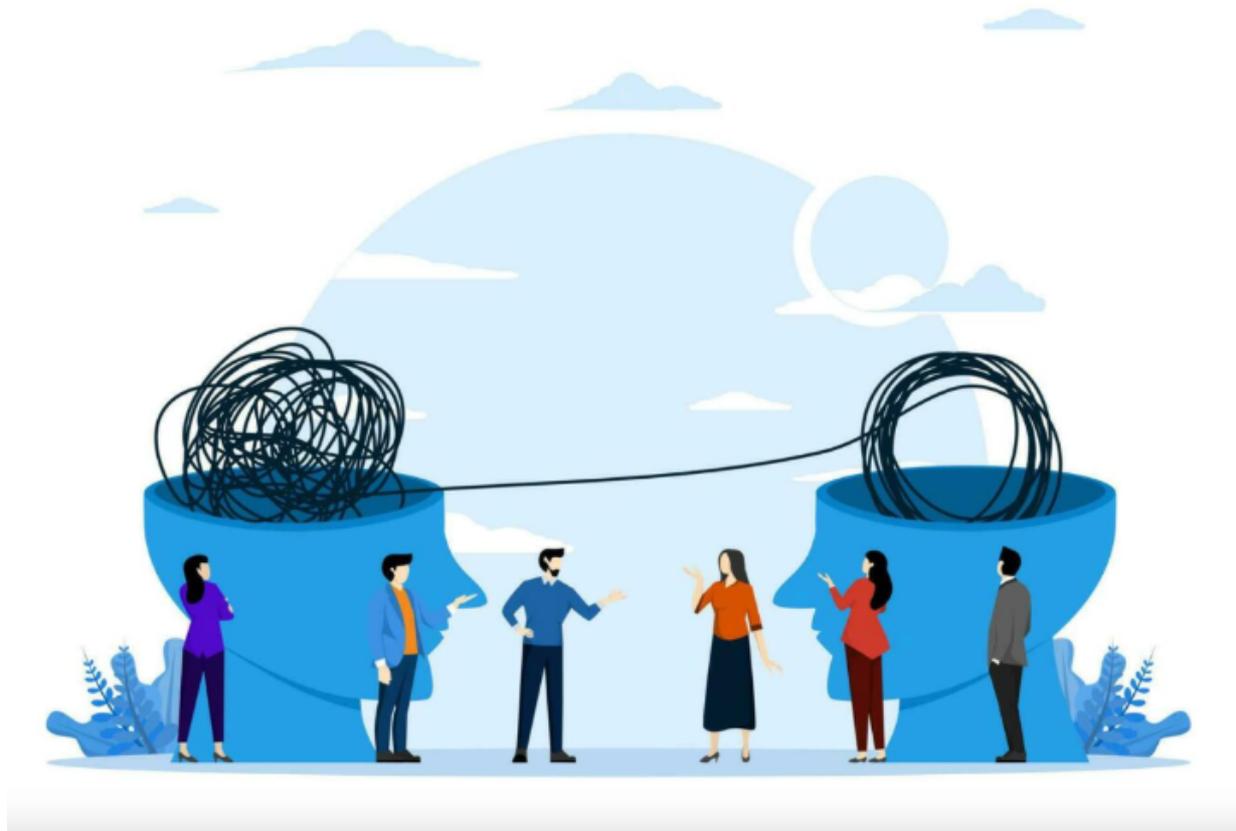


#Jaichoislechru

Respect - Ambition collective - Esprit d'équipe - Loyauté

Depuis le 29 janvier 2024, le CHRU de Tours lance une campagne de promotion des métiers hospitaliers "#Jaichoisilechru". Au programme : des vidéos seront diffusées sur les réseaux sociaux du CHRU de Tours pour valoriser les professionnels de l'établissement, favoriser les futurs recrutements et rendre fiers tous ceux qui, quotidiennement, œuvrent à la santé de tous. L'objectif de cette campagne est de valoriser différents métiers parmi tous ceux qui composent l'hôpital public. Pour cela, le CHRU de Tours a choisi de mettre en lumière ses « véritables » professionnels. Sandrine, Rémi, Isaure, Charles, Kamel, etc. travaillent depuis plusieurs années au CHRU de Tours. Au total, ils sont 24 à prêter leurs visages et à partager leurs expériences et leur enthousiasme sous un # commun : #Jaichoisilechru. Une première vidéo à visionner [par ici](#).

Loir-et-Cher : l'accès aux soins en santé mentale se renforce



Un beau projet dans le Loir-et-Cher ! Suite à un appel à projets du fonds d'innovation organisationnel en psychiatrie (FIOP), un nouveau dispositif d'accès aux soins en santé mentale voit le jour dans le département, porté par le GHT Santé 41. Les trois établissements de santé de référence du territoire (Vendôme, Blois et Romorantin) ont répondu ensemble. "On a travaillé sur un projet qui intègre les différents besoins identifiés", nous explique Vadim Tchersky, coordonnateur du PTSM du Loir-et-Cher. Au programme : des équipes de première intention sur chacun des établissements. L'objectif : évaluer, orienter, repérer des pré-crisis pour éviter le recours aux urgences et faire de

l'articulation entre les différents dispositifs existants. Mais aussi soulager les équipes CMP, qui doivent pouvoir se concentrer sur le thérapeutique. Trois équipes, une par secteur, vont voir le jour, pour un lancement prévu en septembre 2024. Ainsi que de la régulation téléphonique, pour reprendre l'exemple de Dreux : des infirmiers adossés au Samu pour répondre aux enjeux psychiatriques. "C'est aussi faciliter l'accès des usagers et des professionnels de santé à nos dispositifs psychiatriques dans le Loir-et-Cher", décrit Vadim Tchersky. Chaque équipe sera composée de 2 infirmières, 1 psychologue, du temps d'assistante sociale et de secrétariat médical. Le projet garantira la présence de deux professionnels de santé en jours ouvrés. Quant à la régulation, 2 infirmiers sont recrutés.

Les maisons de santé réunies pour améliorer leurs missions



Un séminaire régional d'accompagnement des maisons de santé pluriprofessionnelle (MSP) s'est déroulé le 25 janvier dernier ! Co-organisé par l'échelon régional de l'Assurance Maladie, l'ARS Centre-Val de Loire, la MSA et la Fédération des Maisons et Pôles de santé (FMPS), ce séminaire est une déclinaison du séminaire national qui s'est déroulé quelques mois auparavant, où avait été dévoilé le plan "4 000 maisons de santé pluriprofessionnelles". L'accès à des soins de qualité, partout sur le territoire, pour tous nos concitoyens, est au cœur de la feuille de route. Les structures sont désormais bien identifiées par les patients et suscitent l'adhésion de celles et ceux qui vivent à proximité ; elles sont aussi plébiscitées par les jeunes professionnels qui cherchent à s'installer.

Ce séminaire a permis aux institutions, partenaires des MSP, de réfléchir à un plan d'action afin d'améliorer leurs missions d'accompagnement au développement de celles-ci. Au programme : démarche qualité, protocole de coopération, implication des usagers et appui au diagnostic territorial. Et on peut retrouver un témoignage sur cette journée [ici](#) !

Le statut des ingénieurs hospitaliers mieux valorisé



La Fonction Publique Hospitalière n'est pas composée que de soignants. Elle comprend aussi une part importante de personnels techniques, intervenant dans des domaines très variés (biomédical, informatique, logistique, travaux, qualité, etc). Quatre décrets ont été publiés [au Journal Officiel](#) pour rénover et améliorer le statut des ingénieurs hospitaliers. L'objectif : mieux reconnaître ces compétences essentielles, mieux valoriser les parcours et renforcer ainsi l'attractivité des établissements de la FPH. Un des décrets crée un nouveau corps des ingénieurs en chef hospitaliers. Il prévoit les modalités de recrutement, d'avancement et les dispositions relatives à la constitution initiale du corps. Mais aussi fait converger la carrière des ingénieurs en chef hospitaliers vers celle des ingénieurs des deux autres versants de la fonction publique et notamment celle des ingénieurs en chef territoriaux. Le décret prévoit également les dispositions applicables à l'emploi d'ingénieur général.

En pratique

Web-série : Optimiser le circuit des DMI

Le Réseau des OMÉDIT vous convie à une série de webinaires autour de l'informatisation du circuit des dispositifs médicaux implantables. Il s'agit de suivre une web-série « Pour optimiser le circuit des DMI : l'interopérabilité c'est la clé. Mais par où commencer ? ». Un mardi par mois, une thématique sera abordée avec le partage d'expérience de 2 établissements de santé de deux régions, suivi d'échanges avec les participants. Le premier webinaire « Peut-on atteindre 100% de traçabilité sanitaire des DMI en temps réel ? » s'est tenu le mardi 16 janvier 2024. Le replay [est accessible ici](#). Le deuxième webinaire portera sur la thématique "PUI - bloc opératoire : une communication à double sens ?" et se tiendra le **mardi 6 février** 2024 de 16h à 17h30. Les professionnels concernés : chirurgiens, pharmaciens, IDE/IBODE, DIM, président de CME, RSMQ, DSI... Pour tout

renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le RESOMEDIT via l'adresse webinaires-dmi@resomedit.fr.

Appel à projets

👉 La Fondation des Hôpitaux lance un appel à projets auprès des établissements de santé désireux de mettre en œuvre des projets et à la recherche de soutien financier. Cette année étant une année olympique, la Fondation souhaite **rendre le sport accessible à tous les enfants malades**. Au programme : des programmes sportifs adaptés afin d'offrir à des enfants hospitalisés une chance d'améliorer leur qualité de vie ; des projets œuvrant pour l'amélioration du quotidien et de la prise en charge des enfants et adolescents à l'hôpital ; mais aussi les dispositifs améliorant la prise en charge en santé mentale de nos jeunes. Les établissements ont jusqu'au 29 mars 2024 pour y répondre. Les informations pour candidater [par ici](#).

👉 Dans le cadre du 5ème plan national "Développement des soins palliatifs et accompagnement de la fin de vie 2021-2024", le Centre National des Soins Palliatifs et de la Fin de Vie (CNSPFV) lance un appel à projets à destination des psychologues en EHPAD et des travailleurs socio-éducatifs (assistants de service social, conseillers économiques sociaux et familiaux, ...) travaillant auprès de personnes en situation de précarité et/ou de vulnérabilité au sein d'ESSMS ou d'Associations. Il vise le développement d'outils ou dispositifs facilitant **l'appropriation anticipée des droits des personnes en situation palliative ou en fin de vie**. Les porteurs de projets retenus bénéficieront d'un accompagnement méthodologique et technique du CNSPFV. Date limite de dépôt des candidatures : 29 février 2024 à minuit. Plus d'informations [par ici](#).

👉 Ségur numérique en ESMS : opportunités de financement jusqu'au 28 février 2024 ! Le volet numérique du Ségur alloue une enveloppe de 600 millions d'euros au secteur social et médico-social pour **moderniser le Dossier usager informatisé et favoriser les nouveaux usages numériques**. Pour intégrer cette démarche, les ESMS doivent signer un bon de commande de leur éditeur de DUI, pour la « Prestation Ségur », avant le 28 février 2024. Au-delà de cette date, ces frais indispensables seront à la charge de chaque ESMS. Le Grades peut accompagner les ESMS le souhaitant, à l'adresse esms.numerique@esante-centre.fr.

Agenda

Formation à l'Allaitement Maternel

Le Réseau PÉRINAT Centre-Val de Loire organise pour l'année 2024 une session de Formation "Allaitement Maternel" les **lundi 5 et mardi 6 février 2024** (places limitées à 16 participants). La formation sera organisée par le Réseau Périnat CVL et portée par le CHRU de Tours (convention de prise en charge inter-établissements). Cette formation aura lieu à la Polyclinique de Blois, 1, rue Robert Debré à la Chaussée Saint Victor, de 9h à 17h. La formation est destinée aux IDE, IDE puéricultrice, Sage-femme, Auxiliaire Puéricultrice, Pédiatre, Gynécologue-obstétricien, Aide-soignant, Médecin généraliste. Inscriptions : secretariat.perinatcvl@chu-tours.fr.

Réunion régional du CPIas

Le Centre d'appui pour la Prévention des Infections Associées aux Soins (cPIAS) organise la première réunion du groupe de travail régional pour le bon usage des midlines avec prolongateur intégré, le **mardi 6 février** à 9h30 au CH Simone Veil de Blois.

Portes ouvertes du CHRU de Tours

Le CHRU de Tours organise des journées Portes Ouvertes pour faire connaître ses écoles, en virtuel du 5 au 9 février sur Teams et sur le site de l'IFPS le **samedi 10 février**, de 9h30 à 17h, à Chambray au 2 rue Mansart. Inscriptions et informations [par ici](#).

Webinaire régional sur les autorisations HAD

Un webinaire autorisations dédié à l'activité HAD est organisé dans le cadre de la réforme des autorisations sanitaires, par l'ARS, le **lundi 12 février** prochain de 15h30 à 17h00. Ce webinaire régional s'adresse à toutes structures et titulaires d'autorisation. Il a pour objectif d'accompagner les structures de la région Centre-Val de Loire afin d'apporter un éclairage aux promoteurs tant sur les nouvelles demandes que sur les demandes de renouvellement. Des webinaires ciblés par activité seront organisés tout au long de l'année afin de répondre au mieux à toutes les questions spécifiques de chaque activité. Lien webinaire HAD : [cliquez ici](#) pour rejoindre la réunion (ID de la réunion : 311 271 567 98 / Code secret : f7z7jT).

Comité régional Cybersécurité

Depuis juillet 2021, le ministère de la Santé a donné aux ARS et à leurs opérateurs, les GRADeS, un rôle clé pour lutter et faire face aux actes cyber malveillants avec pour objectifs de renforcer la sécurité des données de santé, proposer de nouveaux services adaptés aux professionnels de santé et favoriser la cyber-résilience. C'est dans ce cadre qu'est proposé le **jeudi 15 février** de 10h30 à 12h un comité régional Cybersécurité à destination des établissements sanitaires et médico-sociaux de la région. Les thématiques

qui vont être abordées lors de ce comité sont entre autres : procédure de signalement d'incident, actions de préventions et programme de sensibilisation.

Portes Ouvertes du CSAPA Ambulatoire d'Orléans

L'Apleat-Acep inaugure et ouvre les portes du CSAPA ambulatoire d'Orléans **le jeudi 15 février**. Venez découvrir les nouveaux locaux du Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) ambulatoire à Orléans. Le service "Le 10 Bis" (+ 23 ans), au 10 Bis Boulevard Rocheplatte, et le service "La Station" (- 23 ans), au 27 rue des Grands Champs, vous accueillent dès 11h. Informations et inscriptions : lucie.blanchard@apleat-acep.com.

Soirée MSP dans le Cher

La Fédération des Maisons et Pôles de Santé de la région Centre-Val de Loire (FMPS-CVL) organise la deuxième édition de ses soirées MSP, dans le département du Cher (maisons de santé pluriprofessionnelle), à destination des professionnels de santé qui travaillent en exercice coordonné ou qui nourrissent le désir d'en faire. Venez nombreux pour un partage qualitatif, d'idées et de visions communes au bien-être de la population. Rendez-vous le **jeudi 15 février 2024** de 19h30 à 22h à la salle du Duc Jean de Berry, place Marcel Plaisant à Bourges.

Webinaire sur la coopération en exercice libéral

Vous êtes médecin libéral et souhaitez mieux comprendre les enjeux juridiques de la coopération avec d'autres professionnels de santé ? L'URPS-ML organise un webinaire le **jeudi 22 février** à 20h. Au programme : focus sur le cadre légal ; enjeux de responsabilité et d'assurance ; protocoles de coopération et de délégation ; nouveaux métiers (assistants médicaux, infirmières Asalées, IPA...). Avec la présence de spécialistes en droit de la responsabilité médicale. Webinaire à destination des médecins libéraux et internes de la région Centre-Val de Loire. Inscriptions [par ici](#).

Formation sur l'évaluation HAS en ESMS

Qualiris Centre-Val de Loire organise une formation sur l'évaluation HAS de la qualité des établissements et services médico-sociaux. Il s'agit d'une journée (7h), en présentiel, pour un groupe de 6 à 15 participants. Déjà dispensée le 16 janvier à Châteauroux, la formation sera donnée le **mardi 12 mars** à Tours, le 30 mai à Orléans, le 19 septembre à Chartres et le 14 novembre à Blois. Il reste des places pour la formation du mardi 12 mars à Tours ! Toutes les informations [par ici](#).

Permanences Intim'Agir dans le Berry

Le centre de ressources pour les personnes en situation de handicap sur la vie affective, sexuelle, la parentalité et la lutte contre les violences, Intim'Agir, propose de rencontrer les

personnes en situation de handicap, leurs aidants et les professionnels de santé lors de permanences organisées à la délégation APF France Handicap de Châteauroux (10h-12h), 2 place de Champagne, ou directement dans les locaux des professionnels de santé (14h-16h). Les permanences du centre Intim'Agir de la région se tiennent dans le Berry 1 jeudi par mois. La prochaine se tiendra le **jeudi 14 mars**. Informations et inscriptions au 02 54 34 13 45.

Forum "Bien Vieillir" au CHU d'Orléans

Le Pôle Personnes âgées du CHU d'Orléans organise son premier forum « Bien vieillir », le **jeudi 28 mars 2024** au sein même de l'hôpital, de 9h à 16h30. De nombreux professionnels du grand âge ont été conviés pour animer cette belle journée d'échanges et d'informations. Au programme : conférences et tables rondes, ateliers immersifs et stands d'information, ouverts à tous, grand public et professionnels. Venez nous rencontrer et n'hésitez pas à en parler autour de vous !

Journées Vieillessement et Maintien de l'Autonomie

Les **10 et 11 avril 2024** se tiendra la 5ème édition du congrès national "Les Journées Vieillessement et Maintien de l'Autonomie" (JVMA) au Palais des congrès de Tours (format 100% présentiel). Ce congrès national permet à tous les acteurs impliqués et concernés par la question du vieillissement de se rencontrer et d'échanger (médicaux, paramédicaux, directeurs, élus, étudiants en santé...). Le congrès est porté par l'Équipe Régionale Vieillessement et Maintien de l'Autonomie (ERVMA) Centre-Val de Loire. Programme et inscriptions [par ici](#).

Concours sur l'hygiène des mains dans le Loir-et-Cher

A l'occasion de la Journée mondiale de l'hygiène des mains le **5 mai 2024**, l'équipe territoriale d'hygiène médico-sociale (ETH-MS) organise un concours départemental dans le Loir-et-Cher, à destination des professionnels des établissements médico-sociaux du département. L'objectif : organiser des actions de sensibilisation pour le 5 mai et proposer des activités autour de l'Hygiène des mains par Friction Hydro Alcoolique. Le concours récompensera les 3 meilleurs supports visuels réalisés pour cette journée. Les professionnels de santé peuvent envoyer leurs vidéos, photos, affiches via les adresses piochoa@ch-blois.fr et orgebim@ch-blois.fr **avant le 26 avril**. Résultats du concours le 13 mai prochain.

👉 **Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre Pro en écrivant à ARS-CVL-COMMUNICATION@ars.sante.fr.**

Le coin RH

Lionel Baguissi, porteur de la Flamme olympique en Eure-et-Loir

C'est un de nos porteurs de la Flamme olympique en Centre-Val de Loire, qui passera notamment le 7 juillet 2024 à Chartres, ainsi qu'à Dreux, Châteaudun et Bonneval : Lionel Baguissi ! Éducateur technique spécialisé au sein de la maison pour les personnes autistes du département d'Eure-et-Loir, au CH de Chartres (SESSAD), c'est aussi un sportif de haut niveau. Son sport à lui, le taekwondo, qu'il a fièrement représenté lors des JO de Pékin en 2008. "Le club de taekwondo de Chartres est le meilleur club de la région", se félicite Lionel Baguissi, qui en est le directeur technique et entraîneur principal. Lors du passage de la Flamme olympique, nos professionnels de santé vont briller !



La Santé recrute en Centre-Val de Loire

- [Référént territorial ARS Personnes âgées H/F à Bourges \(18\)](#)
- [Chargé-e de mission ARS Pôle parcours H/F à Orléans \(45\)](#)
- [Référént territorial ARS Personnes âgées H/F à Orléans \(45\)](#)
- [Coordonnateur du Projet Territorial de Santé Mentale d'Eure-et-Loir \(28\)](#)
- [Référént territorial ARS de l'offre de soins hospitaliers à Chartres \(28\)](#)
- [Médecin généraliste dans la MSP du Prado à Bourges \(18\)](#)
- [Médecin généraliste dans la MSP de Nogent-le-Rotrou \(28\)](#)
- [Médecin généraliste dans un cabinet médical de Vitry-aux-Loges \(45\)](#)
- [Dentiste, Sage-Femme, Orthophoniste dans la MSP de Sancergues \(18\)](#)
- [Dentiste dans un cabinet pluriprofessionnel à Salbris \(41\)](#)
- [Masseur-kinésithérapeute dans la MSP de Mehun-sur-Yèvre \(18\)](#)
- [Masseur-kinésithérapeute dans la MSP de Saint-Symphorien \(28\)](#)
- [Masseur-kinésithérapeute dans la MSP de Châtillon-sur-Indre \(36\)](#)

Pour davantage d'offres d'emploi, rendez-vous sur le Portail

d'accompagnement des professionnels de santé (PAPS) en Centre-Val de Loire en suivant [ce lien](#).

La Lettre Pro N°15 - 2 février 2024

Directrice de la publication : Clara de Bort

Réalisation / Rédaction : Communication ARS Centre-Val de Loire

Crédit photos : ARS Centre-Val de Loire



[Cliquez sur ce lien pour vous inscrire à La lettre pro](#)

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)